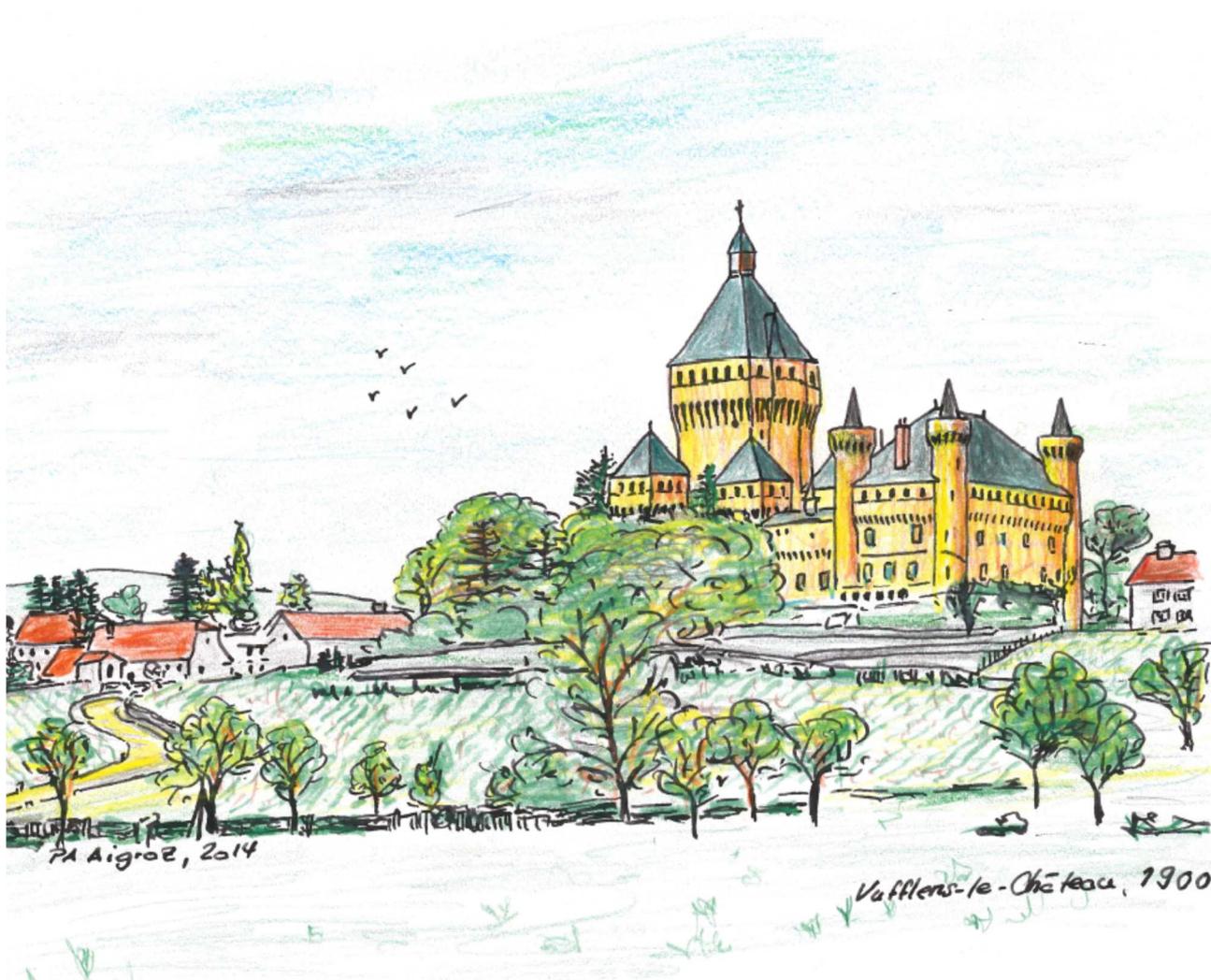


Vufflinteros



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ

Elections communales du 28 février 2016

Nous vous rappelons que les élections communales auront lieu le 28 février 2016.

A l'issue du délai pour le dépôt des listes, 5 candidats se sont inscrits. Il s'agit de :

Mmes Anne-Chr. Ganshof et Maria-Pia Dubey et MM. Pierre-Alain Aigroz, Philippe Henriod et Pierre Siegwart, soit les 5 membres de la Municipalité actuelle.

Toutes les informations utiles concernant ces élections vous parviendront prochainement sous la forme d'un Vufflinfos « Spécial élections ».

Un petit fascicule édité par le Canton sera également joint au matériel de vote que vous recevrez en temps utile.

Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riend-Bosson à Morges

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :	13h45 - 18h00
Samedi :	08h00 - 12h00
Veille de jour férié :	Fermeture à 16h00

Horaire d'ouverture de l'emplacement pour les déchets de jardin au ch. de la Bise

Du lundi au samedi	10h00 - 18h00
--------------------	---------------

Dates des collectes des déchets organiques méthanisables

Janvier	Les 7 et 21 janvier 2016
Février	Les 4 et 18 février 2016
Mars	Les 3, 10, 17, 24 et 31 mars 2016
Avril	Les 7, 14, 21 et 28 avril 2016
Mai	Les 4 (avancé au mercredi), 12, 19 et 26 mai 2016
Juin	Les 2, 9, 16, 23 et 30 juin 2016
Juillet	Les 7, 14, 21 et 28 juillet 2016
Août	Les 4, 11, 18 et 25 août 2016
Septembre	Les 1 ^{er} , 8, 15, 22 et 29 septembre 2016
Octobre	Les 6, 13, 20 et 27 octobre 2016
Novembre	Les 3, 10 et 24 novembre 2016
Décembre	Les 8 et 22 décembre 2016

Conteneurs pour déchets méthanisables

Nous vous rappelons que les conteneurs pour les déchets méthanisables doivent être commandés au bureau communal. Ils sont vendus au prix coûtant.

3 grandeurs sont disponibles : 140, 240 ou 770 litres.



90 ans de Mme Nelly Henriod

Le 16 octobre 2015, la Municipalité s'est rendue chez Mme Nelly Henriod pour lui présenter ses meilleurs vœux à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.



Martelage

Le martelage a été effectué au matin du 16 décembre 2015 par MM. Marc-André Silva, Inspecteur forestier, Jean-Michel Duruz, garde-forestier, Edmond Piguet, propriétaire concerné, David Christin, employé communal ainsi que MM. Pierre-Alain Aigroz, Philippe Henriod et Pierre Siegwart, Municipaux.

Le martelage consiste à mesurer et marquer les arbres qui doivent être abattus durant l'année.



DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 2EME SEMESTRE 2015

La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la commune sont inscrits (forfait de fr. 50.-/par jeune de Vufflens)
 - Club des patineurs de Morges fr. 50.-
 - FC Echichens fr. 300.-
 - FC Tolochenaz fr. 400.-
 - AS Rugby Morges fr. 150.-
 - Tennis Club de Colombier fr. 200.-
 - Bicross Club Echichens fr. 200.-
 - Morges Basket fr. 400.-
- Accorder un soutien financier de
 - fr. 200.- à l'Association pour la promotion du Chasselas à Aigle
 - fr. 200.- à ASTRAC, Groupe des Astronomes amateurs de la Côte, pour l'achat d'un « Handiscope »
 - fr. 200.- pour la 11^{ème} édition de la Nuit des Epouvantails le 24 septembre 2016
 - fr. 400.- à la Paroisse St-Prex - Lussy - Vufflens
 - fr. 150.- à la Fête de la Tulipe 2016 pour parrainer un massif de 500 bulbes
- Autoriser la société de Jeunesse Vufflens-Chigny à organiser
 - Son caveau des vendanges du 23 au 27 septembre 2015 dans le local du Blétru
 - Une soirée à thème le 28 novembre 2015 à la grande salle
 - Un after work, un match aux cartes et une soirée à thème les 28, 29 et 30 janvier 2016.
- Conclure une convention pour le dépôt du fonds d'archives de la Paroisse, ces documents ayant été rassemblés pour être stockés dans le local d'archives de la Commune situé dans l'abri de protection civile.
- Informer le Président du Conseil général qu'elle n'a aucun objet à porter à l'ordre du jour de la séance initialement prévue le 26 octobre 2015.
- Répondre favorablement à la demande de l'ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer) en éclairant le château en jaune le 30 septembre 2015 à l'occasion du mois du cancer de l'enfant.
- Inscrire M. Philippe Henriod à une séance d'information de Morges Région Tourisme concernant le projet de Balade Oenotouristique.
- Prendre note du planning de réservation des locaux par le chœur d'hommes « La Concorde » et l'autoriser à organiser un repas de soutien le 6 février 2016 et ses traditionnelles soirées les 20, 22, 23 et 24 avril 2016.
- Verser le produit de la vente des sapins de Noël à l'ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer).
- Ouvrir une page « Commune de Vufflens-le-Château » sur le réseau social LinkedIn.
- Mettre la salle de gym à disposition de l'APEVE pour un atelier de self-défense organisé les jeudis de novembre à décembre pendant la pause de midi.
- Faire une étude sur les possibilités d'accueil de jour des élèves (du collège) de Vufflens-le-Château.
Charger l'APEVE d'entreprendre la mise sur pied d'un accueil de jour pour autant qu'un minimum de 3 enfants par accueil soient inscrits.
- Mettre gracieusement la grande salle à disposition de l'Atelier Théâtre Biloko du 29 avril au 1^{er} mai 2016 pour son spectacle « Candide » de Voltaire.
- Verser dès janvier 2016 une participation financière pour les repas pris à l'AREMS (Accueil et restauration pour les enfants en milieu scolaire) par les élèves de l'Etablissement secondaire de Beausobre en raison de la réduction du temps de pause de midi à la maison suite à l'introduction des nouveaux horaires CFF.
- Approuver le projet de M. le Pasteur Sandro Restauri d'organiser des repas mensuels EPP « Et Pourquoi Pas » à la salle de Paroisse et de promouvoir cette démarche par le biais du Vufflinfos, du site internet et de la page Facebook de la Commune.



- Fermer le bureau communal pendant les fêtes de fin d'année soit du 23 décembre 2015 au 3 janvier 2016.
- Ne pas organiser d'opération « Coup de balai » en 2016.
- Convier les communes de Chigny, Lully et Lussy à la démonstration du radar pédagogique qui va être acquis par notre commune, Chigny, Lully et Lussy étant éventuellement intéressées à le louer.

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Nouvelle législature 2016-2021

Une nouvelle législature débutera le 1^{er} juillet 2016. Cela signifie qu'il faudra être assermenté pour pouvoir faire partie du Conseil général à partir de cette date. Tous les électeurs sur le plan communal recevront un courrier avec un bulletin d'inscription en février. La cérémonie d'assermentation par Mme la Préfète Andréa Arn est d'ores et déjà fixée le 21 mars 2016 à 20h00.

Petites précisions pour éviter toute confusion :

1. Les membres actuels du Conseil général sont en fonction jusqu'au 30 juin 2016. Ceci signifie que le Conseil du 13 juin 2016 se tiendra dans la composition actuelle. Il en va de même pour les membres de la Commission des finances et de gestion.
2. Pour être assermenté ou élu en tant que membre d'une commission permanente, il est indispensable d'assister à la cérémonie d'assermentation.

Séances du Conseil général en 2016

Les 13 juin, 31 octobre et 28 novembre 2016 à 20h15.

Demandes d'assermentation

Les personnes qui désirent faire partie du Conseil général voudront bien prendre contact avec le Président, M. Philippe Stalder, 079 610 75 50, afin de pouvoir être assermentées lors d'une prochaine séance.

Annnonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Votations en 2016

Les 28 février (votation fédérale et élections générales communales), 20 mars, 5 juin, 25 septembre et 27 novembre 2016 ainsi que sous réserve les 17 avril et 8 mai 2016.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.

Attention ! Un autre horaire sera fixé pour la votation fédérale et les élections communales du 28 février 2016.

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 30 novembre 2015

- Approbation de la modification des statuts de l'Association Régionale pour l'Action sociale Morges, Aubonne, Cossonay (ARASMAC)
- Adoption du budget 2016 qui prévoit un excédent de charges de fr. 361'100.-.



AGENDA

After work organisé par la Jeunesse Vufflens-Chigny	Le 28 janvier 2016 à la grande salle
Match aux cartes organisé par la Jeunesse Vufflens-Chigny	Le 29 janvier 2016 à la grande salle
Soirée à thème fluo organisée par la Jeunesse Vufflens-Chigny	Le 30 janvier 2016 à la grande salle
Repas de soutien de la Concorde avec le groupe de musique irlandaise Doolin	Le 6 février 2016 à la grande salle
Culte au Temple de Vufflens	Le 14 février 2016
Repas EPP	Le 16 février 2016 de 12h00 à 14h00
Repas EPP	Le 15 mars 2016
Assermentation des nouvelles autorités (Municipalité et Conseil général) par Mme la Préfète	Le 21 mars 2016 à 20h00
Culte au Temple de Vufflens	Le 25 mars 2016
Course aux œufs, repas, soirée dansante	Le 27 mars 2016 (Pâques)
Culte au Temple de Vufflens	Le 17 avril 2016
Repas EPP	Le 19 avril 2016 de 12h00 à 14h00
Soirées de la Concorde	Les 20, 22, 23 et 24 avril 2016
Culte au Temple de Vufflens	Le 15 mai 2016
Repas EPP	Le 17 mai 2016 de 12h00 à 14h00
Sortie des Retraités	Le 26 mai 2016
Conseil général	Le 13 juin 2016 à 20h15
Marché artisanal	Le 18 juin 2016
Distribution du vin de commune	Le 20 juin 2016 de 18h00 à 19h00
Repas EPP	Le 21 juin 2016 de 12h00 à 14h00
Culte au Temple de Vufflens	Le 26 juin 2016
Culte au Temple de Vufflens	Le 10 juillet 2016
Fête nationale	Le 1 ^{er} août 2016 à Denens
Culte au Temple de Vufflens	Le 21 août 2016
Journée de commune	Le 11 septembre 2016 dès 11h30
Conseil général	Le 31 octobre 2016 à 20h15
Conseil général	Le 28 novembre 2016 à 20h15

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Serge Hugi	079 342 41 15
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Elizabeth Chollet	021 801 51 81
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Arnaud Duruz	079 265 59 40
Groupe de badminton	M. Franco Ricci	021 802 68 37
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Laurence Charrière	078 605 20 02
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69



LA VIE VILLAGEOISE

Journée de Commune

Le 13 septembre 2015 a eu lieu la traditionnelle Journée de Commune. L'équipe de cuisine, composée cette année de MM. Philippe Vuffray, David Christin, Fritz Imhof, Charly Maquelin, Etienne Perey, Olivier Vuffray et Marc Vuffray, était à pied d'œuvre pour préparer d'excellents rôtis à la broche. L'après-midi, des animations ont été organisées pour le plus grand bonheur des petits et des « grands ».



Illumination du château en jaune

Non, notre beau château n'a pas fait une jaunisse le soir du 30 septembre 2015. Il s'agissait en fait d'une opération initiée par l'ARFEC (Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer) visant à éclairer un monument en jaune dans le cadre d'une démarche mondiale du mois du cancer de l'enfant.



Apéritif de Noël

Le 16 décembre 2015 au soir était organisé le traditionnel apéritif de Noël. Que ce soit pour toucher les indemnités concernant les heures effectuées dans l'année pour la Commune, chercher son sapin ou simplement boire un vin chaud ou du vin, chacun était invité à participer à ce moment convivial qui réunit les habitants et tous les membres de la Municipalité.



Célébration de Noël

Le 17 décembre 2015, une célébration de Noël a été organisée au Temple de Vufflens. Après des chants et une saynète jouée par quelques enfants de Vufflens et Chigny, une collation et du vin chaud ont été servis aux personnes présentes à la salle de paroisse.



Repas EPP

Afin d'offrir une présence aux habitants de Vufflens, la paroisse réformée de Saint-Prex-Lussy-Vufflens organise

Les repas EPP ! des repas communautaires à la salle de paroisse de Vufflens le troisième mardi de chaque mois, de 12h à 14h

Une fois par mois, ces repas permettent à ceux qui le souhaitent de prendre part à un moment convivial avec d'autres personnes du village et des alentours et de vivre un moment de partage et de spiritualité.

EPP : Et Pourquoi Pas ? Et pourquoi pas : être là et simplement participer à ce rendez-vous mensuel ? Pas besoin de trouver d'autres raisons, sinon avoir simplement l'envie de participer à ce rendez-vous mensuel, dont voici les dates :

Mardi 16 février 2016

Mardi 15 mars 2016

Mardi 19 avril 2016

Mardi 17 mai 2016

Mardi 21 juin 2016

On s'y inscrit chaque fois,
au moins 2 jours à l'avance,
en prenant contact avec le pasteur Sandro Restauri
par téléphone au **021 331 56 77**
ou par courrier électronique à **sandro.restauri@eerv.ch**.

Chaque participant pourra contribuer au coût de ces repas communautaires, une crousille sera à disposition à la sortie.

La table est prête. Elle n'attend que vous !





Marché villageois

Par son cadre exceptionnel, le marché artisanal du mois de juin attire non seulement des artisans de qualité, mais aussi un public nombreux.

Un village vivant c'est un village qui bouge de par sa vie sociale et grâce à tous ses acteurs. Ces acteurs sont les habitants de Vufflens-le-Château qui s'activent, en donnant de leur temps pour les sociétés locales.

Une fête comme le marché artisanal demande un engagement de chacun. Le travail en amont est le plus important. Chaque membre du comité tient son rôle, de la recherche de sponsors, de l'organisation de la cuisine, du choix des animations, de l'inscription des artisans, de la publicité, aux contacts avec la municipalité. Tous prennent à cœur leur mission. Cette équipe est dirigée par un Président qui officie à la tête du comité depuis 2005 déjà.

Du monde il en faut pour que la fête soit réussie et le marché peut toujours compter sur les sociétés locales, comme la gym dame, le chœur d'hommes et la Jeunesse de Vufflens/Chigny qui viennent renforcer l'équipe du comité. Le marché s'appuie également sur les deux employés communaux qui se donnent sans compter, et une secrétaire communale toujours prête à rendre service.

Afin de garantir la sécurité de tous lors de cette manifestation, le marché peut compter depuis sa création sur une équipe de pompier de Vufflens fidèle au rendez-vous.

Les sponsors sont la pièce maîtresse pour que le château de carte puisse prendre de l'ampleur et briller le jour du marché. Le comité est bien conscient que ses sponsors sont sollicités de toute part mais sans eux le marché ne pourrait pas exister. Les nouveaux sponsors sont toujours les bienvenus !

Même le marché doit suivre les modes, et cette année Facebook fera sa rentrée dans l'histoire du marché artisanal de Vufflens-le-Château. Une page sera ouverte d'ici le début de l'année prochaine.

Nous vous attendons nombreux le **samedi 18 juin 2016 pour la 15^{ème} édition du marché artisanal de Vufflens-le-Château.**

Vous pourrez découvrir le programme de cette belle journée d'ici le 15 mars sur notre site www.marchedevufflens.ch

Le Comité du marché



ANNUAIRE

MUNICIPALITE

Municipal responsable

Mme Anne-Chr. Ganshof
Syndique
acganshof@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre-Alain Aigroz
Vice-Syndic
paaigroz@vufflens-le-chateau.ch

Mme Maria-Pia Dubey
mpdubey@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre Siegwart
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Administration générale – Finances -
Assurances

Bâtiments et terrains communaux -
Cimetière – Espaces publics

Ecoles - Police des constructions
Urbanisme

Routes – MBC
Réseau EC-EU – Eau potable (AVM)
Gestion des déchets

Police – PCi – SDIS
Affaires sociales - Concept énergétique
Services industriels (télé-réseau, gaz,
électricité) - Relations avec les églises

Tél.

079 628 81 60

079 438 81 00

079 671 24 75

079 606 50 15

079 374 36 72

CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder

Mme Katia Barberis

M. Aurèle Etchegaray

Président

Vice-Présidente

Secrétaire

079 610 75 50

079 450 51 19

079 502 38 74

ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet

vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud
greffe@vufflens-le-chateau.ch

Horaire d'ouverture au public :

Mardi et vendredi

Jeudi

En juillet et août :

Mardi

Jeudi

08h00 - 12h00

16h00 - 18h00

10h00 - 12h00

16h00 - 18h00

021 804 60 30
fax 021 804 60 31

Boursière communale

Mme Denise Piguet
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33
fax 021 804 60 31

Employés communaux

M. David Christin

M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs

Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens

Etablissement primaire de Morges Ouest

Collège de la Burtignière

Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges

Etablissement secondaire de

Morges Beausobre

Ch. Grosse-Pierre 1, CP 3153, 1110 Morges 3

M. Pierre-Alain Cordey
Directeur

M. Luc Schlaeppli
Directeur

Secrétariat

021 802 29 75

021 557 97 40

021 316 36 00

021 823 03 63



SANTÉ - SOCIAL

Agence d'assurances sociales Morges-Région Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00	Mme Françoise Panchaud Préposée Av. de Lonay 2bis, Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

SERVICES INDUSTRIELS

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

PAROISSES

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

POSTE

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz	Lundi-vendredi	08h30 - 10h00 14h00 - 18h00
	Samedi	10h00 - 12h30

DIVERS

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Av. de Marcelin 2, Morges	021 804 97 60

URGENCES

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences – médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

